

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2017**

**Compte-rendu affiché le :** 19 septembre 2017

**Date de transmission en Sous-Préfecture :** 19 septembre 2017

**N° 17-09-16**

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 8 septembre 2017

**OBJET :**  
**Décisions du Maire –**  
**Information du Conseil**  
**municipal.**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour**  
**de la séance :** 27

**Secrétaire de séance :** Svitlana PRESSENSE

**Membres présents à la séance :**

Jean Yves CHARBONNIER – Gérard RIBOT - Muriel ORIOLE – Julien GOUTAGNY – Joëlle VILLEMAGNE – Alain BLANCHARD – Catherine COMBE – Olivier PERRET - Pierre RODAMEL – Jean-Marc ALVES – Odile CLAVIERES – Dominique PAULMIER - Guillaume RONDOT – Sylvie ROBERT – Patrice THOLLOT – Marie-Ange LAURENT - Lionel CANNOO – Svitlana PRESSENSE – Mireille PAULET – Daniel DUCROS – Francis LEMERCIER.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

René THELISSON à Olivier PERRET – Catherine MAREY à Joëlle VILLEMAGNE – Corinne BOICHON à Muriel ORIOLE – Valérie BLANCHARD à Lionel CANNOO – Fabienne MULARD à Jean-Marc ALVES – Geneviève NIGAY à Mireille PAULET.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170919-17\_09\_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2017  
Publication : 19/09/2017



## OBJET DE LA DELIBERATION :

### DECISIONS DU MAIRE - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de sa délégation reçue du Conseil Municipal par délibération du 17 avril 2014, à savoir :

- Décision n° 2017-42 – Annulée
- Décision n° 2017-43 – Convention de dépôt vente des livres “Regards” et “Saint-Galmier, les images de la mémoire” auprès de Saint-Etienne Tourisme.
- Décision n° 2017-44 – Contrat d'entretien des chaudières des bâtiments communaux, du 1<sup>er</sup> mai 2017 au 30 avril 2018, proposé par la SARL LACASSAGNE BF pour un montant annuel de 8 993,54 € TTC.
- Décision n° 2017-45 – Avenant n° 1 à la mission confiée à SIC INFRA pour une étude géotechnique de conception pour le mur du cimetière d'un montant de – 108,66 € TTC.
- Décision n° 2017-46 – Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de la gendarmerie et reprise des façades confiée à Pierrick PRAT pour un montant de 7 524 € TTC.
- Décision n° 2017-47 – Conventions de prestation de services signées avec Saint-Etienne Tourisme et Congrès pour la promotion et la réservation de visites organisées à Saint-Galmier (Roseaie municipale – Etang des rivières – Bois Barou – Mini-golf – Provence en miniature), du 30 mai 2017 au 31 décembre 2019.
- Décision n° 2017-48 – Mission Coordination SPS confiée à ALPES CONTRÔLES pour l'aménagement d'une salle de réunion en salle de répétition au Cloître pour un montant de 1 344 € TTC.
- Décision n° 2017-49 – Mission confiée à ALPES CONTRÔLES pour la rédaction de notices dans le cadre de la mise en accessibilité de la gendarmerie, d'un montant de 936 € TTC.
- Décision n° 2017-50 – Mission confiée à ALPES CONTRÔLES pour la rédaction de notices accessibilité et sécurité dans le cadre de la construction d'un local buvette au stade de foot Benoit ROLLES, pour un montant de 456 € TTC.
- Décision n° 2017-51 – Convention de mise à disposition gratuite d'un local à l'association La Gaule Baldomérienne, pour une durée de trois ans.
- Décision n° 2017-52 – Convention de mise à disposition gratuite d'un tènement à l'association “Les Amis de la roseraie de Saint-Galmier” pour une durée de un an.
- Décision n° 2017-53 – Convention de mise à disposition à titre précaire de jardins familiaux à l'association des Jardins Baldomériens, pour une durée de un an.
- Décision n° 2017-54 – Convention de mise à disposition gratuite de locaux à la FNACA pour une durée de un an.
- Décision n° 2017-55 – Convention de mise à disposition gratuite de locaux à ALEGRIA DO IMMIGRANTE, pour une durée de un an.
- Décision n° 2017-56 – Avenant n° 1 au bail professionnel consenti à Madame Liliane MALVOLTI portant la surface louée au Cloître à 159,68 m<sup>2</sup> au lieu de 170 m<sup>2</sup>.
- Décision n° 2017-57 – Convention de mise à disposition gratuite d'un local à l'association Les Pas Pétillants, pour une durée de trois ans.
- Décision n° 2017-58 – Mission de maîtrise d'œuvre confiée à l'Atelier de la Gare en vue de la transformation du local des archives situé au niveau -1 du Pôle des Services en local destiné à accueillir le Baldovêt, pour un montant de 3 840 € TTC.

Le Conseil Municipal prend acte de ces décisions qui n'appellent aucune remarque de la part de l'assemblée.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202228-20170919-17\_09\_16-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/09/2017

Publication : 19/09/2017

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 19 septembre 2017.

LE MAIRE,  
Jean Yves CHARBONNIER.